

RCS : MARSEILLE

Code greffe : 1303

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de MARSEILLE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2012 B 01701

Numéro SIREN : 750 407 835

Nom ou dénomination : A.D.RENOVATION

Ce dépôt a été enregistré le 09/04/2021 sous le numéro de dépôt 6816

Désignation de l'entreprise A.D.RENOVATIONAdresse de l'entreprise 48 BD DES PLATANES COLONEL LOUIS GONDRET 13009 MARSEILLENéant ☐ *

SIRET

7 5 0 4 0 7 8 3 5 0 0 0 1 6

Durée de l'exercice en nombre de mois *

1 2

Durée de l'exercice précédent *

1 2

ACTIF

Exercice N clos le
31/12/2019

ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial * Autres *	010 014 028 040 044 050 060 064 066 070 072 080 084 092 096 110	Amortissements-Provisions 2	012 016 030 042 048 052 062 066 070 074 082 086 094 098 112	Net 3
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations corporelles *					
	Immobilisations financières * (1)			25 527		1 354
				60		60
	Total I (5)			25 527		1 414
ACTIF CIRCULANT	STOCKS					
	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *					214 150
	Marchandises *					
	Avances et acomptes versés sur commandes					
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés * Autres * (3)				103 181
						24 649
	Valeurs mobilières de placement					
	Disponibilités					
	Charges constatées d'avance *					35 740
	Total II					377 720
	Total général (I + II)					379 134

PASSIF

Exercice N
1

NET

CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	Écarts de réévaluation	Réserve légale	Réserves réglementées *	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants *	Report à nouveau	Résultat de l'exercice	Provisions réglementées	Provisions pour risques et charges	Total I	Total II	Total III	Total général (I + II + III)
CAPITAUX PROPRES													
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées												
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours												
	Fournisseurs et comptes rattachés *												
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :												
	Produits constatés d'avance												
RENOUVOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193											
	(2) Dont créances à plus d'un an	197											
	(3) Dont compte courant d'associés débiteurs	199											
	(4) Dont dettes à plus d'un an												
	(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *												
	Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *												

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

BRA

Formulaire obligatoire (article 302 *septies*
A bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise A.D. RENOVATION

A - RÉSULTAT COMPTABLE

Formulaire déposé
au titre de l'IR

018

| Néant ☐*

Exercice N clos le
3, 1, 1, 2, 2, 0, 1, 9

Exercice N clos le

3 1 1 2 2 0 1 9

Formulaire déposé au titre de l'IR										Exercice N clos le 31/12/2019		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *										210	
	Production vendue										214	
	Biens Services * dont export et livraisons intracommunautaires										217	
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)										218	880 970
	Production immobilisée *										222	
	Subventions d'exploitations reçues										224	
	Autres produits										226	
Total des produits d'exploitation hors TVA (I)										230	36	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)										232	881 006
	Variation de stocks (marchandises) *										234	3 055
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)										236	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *										238	83
	Autres charges externes * (dont crédit bail : - mobilier : - immobilier :)										240	(14 200)
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *										243	1 180
	Rémunérations du personnel *										244	2 198
	Charges sociales (cf. renvoi 380)										250	207 487
	Dotations aux amortissements *										252	101 877
	Dotations aux provisions										254	2 472
	Autres charges (dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger * dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles										259	
											260	
Total des charges d'exploitation (II)										264	847 113	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)										270	33 893	
Produits financiers (III) 280 Charges financières (V)										294	1 428	
Produits exceptionnels (IV)										290		
Charges exceptionnelles (VI) (dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies) dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)										317		
										318		
Impôt sur les bénéfices * (VII)										306	4 367	
2 - BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)										310	24 086	
B - RÉSULTAT FISCAL Reportez le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2										312	24 086	
Rémunérations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *										316	
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 CGI) et autres amortissements non déductibles										318	
	Provisions non déductibles *										322	
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)										324	5 025
	Divers *, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés										247	
	écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM *										248	
	Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)										249	
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option										251	
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime										998	
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime										999	
Dédutions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime										997	
	Entreprises nouvelles (44. sexies)										986	
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)										981	
	ZRD (44. terdecies)										127	
	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 quodicies)										991	
	ZPANG 44. quaterdecies										345	
	Bassins urbains à dynamiser - BUD (art. 44 quodicies)										992	
	Zone de développement prioritaire (44. quaterdecies)										993	
	Investissements outre-mer										344	
	Crédence due au report en arrière du déficit										346	
Droit divers	Dédution exceptionnelle (Art. 39 decies)										643	
	Dédution exceptionnelle (Art 39 decies V)										643	
	Dédution exceptionnelle (Art 39 decies C)										647	
	Dédution exceptionnelle simulateur de conduite										641	
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS Bénéfices col. 1 Déficit col. 2										352	29 111	
Déficit de l'exercice reporté en arrière *										356		
Déficits antérieurs reportables * dont imputés sur le résultat :										360		
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS Bénéfices col. 1 Déficit col. 2										370	29 111	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT-SD

③

IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS-VALUES - MOINS-VALUES

DGFIP N° 2033-C-SD 2020

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : A.D. RENOVATION

Néant ☐ *

I		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *	
ACTIF IMMOBILISÉ												Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406					
	Autres	410		412		414		416					
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426					
	Constructions	430		432		434		436					
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440	10 231	442		444		446	10 231				
	Installations générales agencements divers	450		452		454		456					
	Matériel de transport	460	16 650	462		464		466	16 650				
	Autres immobilisations corporelles	470		472		474		476					
Immobilisations financières		480		482		484		486					
TOTAL		490	26 881	492	60	494	60	496	26 941				

II		AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES											
Immobilisations incorporelles		500		502		504		506			
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516			
	Constructions	520		522		524		526			
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530	7 423	532	1 535	534		536	8 958		
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546			
	Matériel de transport	550	15 632	552	937	554		556	16 569		
	Autres immobilisations corporelles	560		562		564		566			
TOTAL		570	23 055	572	2 472	574		576	25 527		

III		PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 12,8 % pour les entreprises à l'IR) (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)							
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
TOTAL	578	580	582	584	586	588	590	592	594	596	598
Plus-values taxables à 19 % (1)		579									
Régularisations											
TOTAL											

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT-SD

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210 F et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

DEA

④

**RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES -
DÉFICITS REPORTABLES - DIVERS**
Désignation de l'entreprise : **A.D. RENOVATION**Néant ☐ *
I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600	602	604	606
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601	603	605	607
	Autres provisions réglementées *	610	612	614	616
Provisions pour risques et charges		620	622	624	626
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630	632	634	636
	Sur stocks et en cours	640	642	644	646
	Sur clients et comptes rattachés	650	652	654	656
	Autres provisions pour dépréciation	660	662	664	666
TOTAL		680	682	684	686

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations	Reprises
Immob. incorporelles	700	705
Terrains	710	715
Constructions	720	725
Inst. techniques mat. et outillage	730	735
Inst. générales, agencements amén. div.	740	745
Matériel de transport	750	755
Autres immobilisations corporelles	760	765
TOTAL	770	775

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT
(Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes
2	
3	
4	
5	
6	
7	

TOTAL à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B-SD 780

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	982
Déficits imputés	983
Déficits reportables	984
Déficits de l'exercice	960
Total des déficits restant à reporter	970

III DÉFICITS PROVENANT DE L'APPLICATION DU 209C

Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI	995
Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (article 209C du CGI)	996

IV DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives		381
dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI	325	
dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327	
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant *		380
dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS	326	
N° du centre de gestion agréé		
Montant de la TVA collectée	388	0
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	374	40 905
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	378	52 211
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	399	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI	398	
	397	

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent
* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

S.A.S AD RENOVATION

au capital de 10.150 euros

Siège Social : 48 bd des Platanes, Colonel Louis Gondret
13009 MARSEILLE

RCS Marseille – 750.407.835

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE
DU 14 SEPTEMBRE 2020**

L'an deux mille vingt et le 14 septembre à 9 heures, les associés se sont réunis à Marseille au siège social de la SAS **AD RENOVATION**, en Assemblée Générale Ordinaire sur convocation de la présidence.

Sont présents ou représentés :

- Mr DEMAGNON Roméo, propriétaire de 815 parts,
- Mr ADAMO Ange , propriétaire de 200 parts,

Total des parts présentes ou représentées : 1015 parts sur les 1015 parts composant le capital social.

Le capital est entièrement représenté, l'Assemblée peut valablement délibérer.

Mr DEMAGNON Roméo préside la séance en qualité de président

Le président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

- le rapport du président,
- le texte des résolutions proposées.

Il déclare que ces mêmes pièces ont été mises à la disposition des associés non présent plus de quinze jours avant la date de la présente réunion, ce dont l'assemblée lui donne acte à l'unanimité.

Puis le Président rappelle que l'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant :

AA

DRA

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2019

- Chiffre d'affaires net HT	880 970
- Subventions d'exploitation	0
- Autres Produits	36

Total des produits d'exploitation	881 006
	=====
- Achats de Marchandises	3 055
- Variation de Stock	0
- Autres achats	83
- Variation de stock	-14 200
- Autres charges externes	544 129
- Impôts taxes et versem. assimilés	2 198
- Salaires et traitements	207 487
- Charges sociales	101 877
- Dotations amortissements	2 472
- Autres charges	12

Total des charges d'exploitation	847 113
	=====
1 - <u>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</u>	33 893
Produits financiers	0
Charges financières	(1 428)
2 - <u>RÉSULTAT FINANCIER</u>	(1 428)
3 - <u>RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT</u>	32 465
Produits exceptionnels	0
Charges exceptionnelles	(4 013)
4 - <u>RÉSULTAT EXCEPTIONNEL</u>	(4013)
Impôts sur les bénéfices	4 367
BENEFICE	24 086
	=====

RA

DRB

PREMIÈRE RÉOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire des associés après avoir pris connaissance du rapport de gestion présenté par **Mr DEMAGNON Roméo** sur les comptes de l'exercice 2019 et après examen des documents comptables, approuve les comptes tels qu'ils ont été arrêtés et donne quitus au Président.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIÈME RÉOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire des associés approuve le résultat de l'exercice 2019 et faisant apparaître un bénéfice **24 086 euro**.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIÈME RÉOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire des associés décide d'affecter en report à nouveau le bénéfice de l'exercice clos le 31 Décembre 2019 soit **24 086 -€**

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

QUATRIÈME RÉOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire des associés approuve les dispositions prises concernant l'article 50 de la loi du 24 juillet 1966.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

AA

DRA